



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Localisation

Département : Eure

Commune : Aizier

Autres communes :

R500

Appellation : Maladrerie Saint-Thomas-Becket

Monument(s)

Appellation : Maladrerie Saint-Thomas-Becket

Protection : inscription

Arrêté : inscription le 20/09/1993

Étendue de la protection : Vestiges visibles ou enfouis de la chapelle et de la maladrerie Saint Thomas Becket, y compris la mare et l'enclos (cad. AB 19, 20)

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.